



PRÉFÈTE DE LA LOZERE

**Allocution de Madame la Préfète, Christine WILS-MOREL,  
à l'occasion des vœux aux forces vives du département**

**lundi 15 janvier 2018 à 17 heures**  
*salle des fêtes de la préfecture*  
(seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Député,  
Monsieur le Sénateur,  
Madame la Présidente du conseil départemental,  
Madame la Vice-présidente du conseil régional,  
Monsieur le Maire de Mende,  
Monseigneur,  
Mesdames et Messieurs les élus,  
Monsieur le Procureur de la République,  
Madame la Présidente du tribunal de grande instance,  
Monsieur le Substitut,  
Mesdames et Messieurs les représentants des autorités civiles et militaires,  
Mesdames et Messieurs les Présidents des chambres consulaires,  
Mesdames et Messieurs les chefs de services,  
Mes chers collègues,  
Mesdames et Messieurs les représentants des associations,  
Mesdames et Messieurs,

Je suis heureuse de vous accueillir, avec Madame la Présidente du conseil départemental, dans cette salle des fêtes et, vous souhaiter la bienvenue, pour cette cérémonie commune des vœux ; d'autant que pour moi, c'est une première !

Cette cérémonie est une tradition républicaine, et c'est aussi l'occasion de faire le bilan ( qui sera bref et non exhaustif) de l'année écoulée et de tracer les perspectives, nombreuses de celle qui commence.

### **Bilan**

**2017**, chacun le sait, a été rythmée par de grands **rendez-vous démocratiques**, avec les élections présidentielles, législatives puis sénatoriales. Ces échéances électorales sont des temps forts de la vie politique, mais sont aussi intenses dans leur organisation, au plan réglementaire, au plan logistique et exigeantes dans les conditions de sécurité hautement renforcée , y compris au plan informatique, pour garantir comme il se doit le bon exercice de la démocratie et la parfaite fiabilité des résultats.

2017 a été une année importante pour la **modernisation de l'action publique territoriale** Il a fallu consolider le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale, et mettre en œuvre les transferts de compétences.

Nous avons aussi mobilisé tous les outils, dispositifs et moyens existants, pour développer les territoires et accélérer la réalisation de projets concrets pour les habitants et les entreprises.

C'est l'objectif des trois contrats de ruralité, qui ont été signés en mars, en préfiguration des PETR ( pôle d'équilibre territorial et ruraux) dont 2 ont été validés lors de la réunion de coopération intercommunale en décembre 2017.

En parallèle de cette réorganisation de la gouvernance des collectivités territoriales, les **services de l'État**, eux aussi, se sont transformés avec la mise en œuvre opérationnelle du « **Plan Préfectures nouvelles génération** » qui a un double objectif : rendre aux Français un service de meilleure qualité et renforcer les missions prioritaires des préfectures et des sous-préfectures que sont la gestion des crises, la lutte contre la fraude documentaire, l'expertise juridique, le contrôle de légalité, et la coordination territoriale des politiques publiques.

Par ailleurs, les effectifs des services préfectoraux se sont stabilisés et même renforcés pour la sous-préfecture ce qui ne s'était pas produit depuis quinze ans.

De nombreux services ont dû s'organiser pour assurer le **passage d'une administration qui reçoit du public** à une **administration numérique**. Je pense à la délivrance des titres , mais il a bien d'autres domaines, comme par exemple la dématérialisation des enquêtes publiques.

C'est un changement important pour les personnels mais pour le public aussi.

En 2017 **l'économie** dans tous ses secteurs a affiché des signaux positifs

La Lozère bénéficie d'un **taux de chômage** parmi les plus faibles de France ( autour des 5/6 %),mais je sais que ce n'est pas un indicateur suffisant et qu'il peut masquer des difficultés comme celle du manque d'attractivité du département par exemple dans certains domaines.

Il faut également souligner l'impact des mesures nationales que les services de l'État se sont efforcés de mettre en œuvre pour soutenir l'économie et l'emploi dans notre département. Le **dispositif d'aides à l'embauche des PME**, a connu un grand succès en Lozère avec 1611 embauches alors que l'objectif était de 1195.

Je soulignerai l'effort engagé par l'État qui a un impact direct sur la commande publique avec une **dotation d'équipement des territoires ruraux** de plus de 13 millions d'euros attribuée à la Lozère, qui est une des plus importantes de France et la première de la région Occitanie, la plus importante aussi en ratio/habitant.

Il permet aux collectivités de s'engager dans des projets d'investissement, des projets structurants, dont les retombées en matière d'emploi bénéficient aux entreprises locales et aux habitants de la Lozère. Il faut noter, pour être complet, que les crédits engagés pour la **Dotation de Soutien à l'Investissement Public Local (FSIPL)** sont 2 608 582 €.

Le dynamisme **des aides au secteur agricole** s'est maintenu en 2017, et je citerai rapidement quelques chiffres significatifs :

-plus de cinquante projets d'installation qui ont bénéficié en 2017 de la **dotation jeunes agriculteurs**.

-l'investissement en progression avec plus de **150 demandes d'aides validées** dans le cadre du **plan de compétitivité et d'amélioration des exploitations**

- 2300 exploitations / plus de 3000 agriculteurs ( 10 % des actifs lozériens) qui ont bénéficié, du soutien des aides de la **PAC** soit environ, toutes mesures confondues, 100 millions d euros. Il y a une vraie montée en puissance de la PAC pour la Lozère avec 20 % d'augmentation par rapport à la précédente PAC.

-et 39M€ pour l'**indemnité compensatrice de handicap nature( ICHN) dite sèche**

Chacun connaît l'attention que les pouvoirs publics portent au secteur agricole, par la mise en œuvre de dispositifs conjoncturels pour faire face à des crises économiques ou aux aléas climatiques, comme **les aides à la trésorerie** consacrées au secteur laitier au premier semestre, ou **les demandes de reconnaissance** pour la plupart des communes du département d'une calamité agricole au titre des pertes de récoltes dues à la sécheresse.

Cette volonté est payante puisque la Lozère est le seul département d Occitanie dans lequel les installations en agriculture compensent les départs.

Comme promis je ne ferais pas un bilan exhaustif je crois que les résultats dont témoignent ces indicateurs illustrent bien l'engagement et la mobilisation de l'État à vos côtés.

**Pour terminer sur l'année 2017 et faire la transition avec 2018, je retiendrai les mots numérique et fibre car ce sont des enjeux majeurs.**

### **Perspectives**

En 2018, dans les services de l'État, nous allons devoir **consolider les processus de dématérialisation** et veiller particulièrement à **l'accessibilité de tous aux télé-procédures** qui permettent aux usagers de simplifier leurs démarches. Il faudra pour cela veiller au développement et à la densification des points numériques.

Pour répondre aux enjeux de la transition numérique, dans l'administration, l'économie, l'éducation ..., le premier défi à relever pour la Lozère est bien sur celui des réseaux de communication et de la couverture intégrale du territoire par des réseaux de très haut débit. En ce qui concerne la couverture des zones blanches en France, vous avez dû entendre comme moi qu'un accord Etat/et 4 grands opérateurs devrait permettre d'y arriver. Je sais que vous attendez cela depuis longtemps.

En ce qui concerne **la fibre**, c'est un investissement, dans lequel l'Etat et les collectivités se sont engagés pleinement en y consacrant de très importants moyens financiers (opérateur Orange, Etat, Région, Département et Communes joignent leurs financements).

C'est un facteur d'attractivité, de performance et d'emploi, pour garantir à la Lozère les mêmes chances qu'au reste du territoire.

Le projet « fibre » pour lequel vous vous êtes investie, Mme la Présidente, s'inscrit dans l'ambition nationale d'aménagement numérique du territoire, et les fonds publics seront à la hauteur de l'enjeu.

*80 141 000 € sont financés par l'opérateur Orange,*

*20 859 000 € financés sur de crédits publics dont 66 % État ( 13 766 940 €) ; 20 % (4 172 000 €) le Conseil Départemental et les communes concernées et 14% la région (2 920 260 €).*

Enfin la réalisation de la majeure part des travaux ( 80%) le sera par des entreprises locales dont 175 000 heures seront réservées à un public en insertion sociale. Ce sera bénéfique pour l'économie lozérienne.

Vous l'avez compris ce sera le grand chantier de l'année 2018 et des années à venir

Le deuxième enjeu majeur est celui de **l'eau** qui est à la fois la richesse et la fragilité de la Lozère .

Paradoxe d'un département à l'hydrographie dense mais où les réserves d'eau dépendent essentiellement de la pluviométrie et où il faut gérer à la fois le risque inondation et la rareté de la ressource. Notre objectif sera de mieux organiser la gestion de l'eau et la préservation de cette ressource précieuse et éviter les risques sanitaires. Cela passe par une analyse de fonds de l'organisation de l'alimentation en eau, et de ses usages, du captage jusqu'à la consommation. C'est un sujet qui nous concerne tous et nous aurons l'occasion de nous retrouver lors des assises de l'eau qui seront co pilotées par le Département et l'État.

Il y a aussi à finaliser la cartographie des cours d'eau, et poursuivre l'accompagnement des collectivités sur les compétences « Eau et assainissement » d'une part, et sur le sujet de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI) d'autre part.

Notre territoire est riche d'atouts, il faut poursuivre leur mise en valeur, à l'heure où les principaux indicateurs économiques et les statistiques du marché du travail donnent les signaux positifs **d'une reprise économique.**

Les dispositions nationales pour la **rénovation du modèle social** donneront un cadre à cette dynamique

La réforme du droit du travail s'applique, dès à présent, dans les entreprises. Sera créé, dans chaque département, dans les mois à venir, un **Observatoire d'analyse et d'appui au dialogue social** dont les missions seront d'apporter son concours et son expertise juridique aux entreprises dans le domaine du droit social et en cas de difficultés rencontrées dans le cadre des négociations.

D'autres réformes vont suivre:

celle de **l'apprentissage** qui va intervenir avant l'été afin d'orienter massivement les jeunes vers l'apprentissage pour en faire la voie d'accès principale à l'emploi en entreprise. Nous avons pu avec les chambres consulaires évoquer il y a quelques jours l'importance de ce secteur.

Parmi les réformes attendues, il y a celle de **la formation professionnelle**, afin de faire monter en compétences les demandeurs d'emploi pour améliorer leur employabilité vers les métiers en tension et innovants.

Réforme aussi de **l'assurance chômage** qui va devenir universelle, c'est-à-dire ouverte aux travailleurs indépendants comme elle l'est aujourd'hui aux salariés. Et, enfin, pour terminer **la réforme des retraites.**

Dans le **secteur agricole**, il faudra évidemment continuer à agir sur les axes de soutien :

-poursuivre **l'instruction et la mise en paiement** des dossiers « surface » et des demandes d'aides aux investissements dans les exploitations agricoles afin de résorber les derniers retards et parvenir ainsi à retrouver une situation normale.

-finaliser les procédures « **calamités agricoles** » à commencer par la sécheresse sur les fourrages mais aussi pour les châtaignes et très certainement pour la production de miel et la production fruitière.

- poursuivre les avancées sur la **question du défrichement** en parvenant notamment à la mise en œuvre des compensations qui sont en cours de négociation.

Je n'oublie pas non plus la mise en œuvre du **nouveau plan loup** 2018-2023 pour lequel je suis intervenue pour défendre l'agropastoralisme lozérien et son contexte. J'espère avoir été entendue.

Dans le domaine du **financement des collectivités**, tous les élus ont entendu l'annonce de la stabilisation des dotations de l'Etat ( même si je sais qu'elles avaient beaucoup diminué précédemment). Je souhaite que cette meilleure lisibilité financière renforce leur capacité à s'engager dans des projets structurants.

Je parlerai aussi du maintien du niveau des dotations (DETR et FSIL) , qui permet aux collectivités de s'engager dans des projets d'investissement, des projets structurants, dont les retombées en matière d'emploi bénéficient aux entreprises locales et aux habitants de la Lozère.

A la suite du rapport DAUGE, la ville de Mende a été retenue comme ville expérimentatrice. Cette opération réservée aux villes petites et moyennes patrimoniales vise à élaborer des projets transversaux de **revitalisation des centres bourgs**. L'opération vise aussi à améliorer les synergies entre les différents dispositifs d'intervention en faveur de la protection et valorisation du patrimoine, la politique de l'urbanisme, du logement, du maintien des commerces et de la mobilité...

Ainsi cette année les **ateliers des territoires** se mettent en place. L'accompagnement des services de l'Etat local est bien sûr tout acquis à la commune pour mener à bien ces opérations afin qu'elles débouchent in fine sur des opérations concrètes de revitalisation.

Du point de vue institutionnel, l'État continuera à appuyer les élus dans la **prise en charge de nouvelles compétences**. C'est important pour disposer de structures suffisamment fortes afin de porter des projets de plus grande envergure.

Les services de l'État seront aussi pleinement concernés par des évolutions qui se dérouleront sur plusieurs années ; Il s'agit du programme **action publique 2022** lancé par le premier ministre en octobre dernier qui vise à l'amélioration de la qualité de service rendu, la maîtrise des dépenses publiques, l'optimisation des moyens, un environnement de travail modernisé...

Dans **le cadre de la solidarité**, je souhaite mettre en avant deux domaines :

Il s'agit tout d'abord du **dispositif d'hébergement**. Les places qui ont été ouvertes sur ce département permettent de tenir l'objectif de mise à l'abri. Aujourd'hui, personne en Lozère ne se trouve à la rue faute de solution.

J'en remercie très sincèrement les collectivités qui ont proposé des places et les associations qui oeuvrent tous les jours auprès des plus démunis.

Par ailleurs le dispositif d'hébergement pour accueillir les migrants est lui aussi opérant

Je salue aussi la mobilisation des collectivités ainsi que la qualité du travail effectué, par les services de l'État et le monde associatif en faveur de l'accueil et de l'intégration des étrangers..

Toutefois je vais aborder le **domaine du droit au séjour et du droit d'asile** pour lesquels une mise au point me semble nécessaire. En effet depuis la fin de l'année, nous avons été bombardés à la préfecture de messages de soutien pour quelques étrangers. Le contenu de ces messages est inexact et inapproprié.

Je ne personnaliserai pas à ce stade et vous dis simplement combien les décisions à prendre sont difficiles et toutes pesées.

Toutefois, il ne faut pas confondre deux statuts, celui de demandeur d'asile et celui de réfugié.

Seuls l'OFPRA et, en cas de recours, la CNDA, en toute indépendance, décident d'accorder ou non le statut de réfugié à une personne.

Lorsqu'il y a un refus de ces organismes, ils ont, croyez-moi, bien pesé la réalité d'un danger de mort pour ces demandeurs. Lorsque ce refus nous est communiqué, je tiens à préciser que toutes les situations des demandeurs d'asile déboutés sont étudiées au cas par cas par la préfecture dans le respect des règles, qui s'appliquent à tous, et de la dignité des personnes.

C'est ainsi que certaines familles ont pu se voir délivrer un titre de séjour, dans le cas où des employeurs ont pu s'engager à les embaucher, et où ces embauches répondaient aussi aux critères légaux de l'accès à l'emploi. Cette deuxième partie de phrase est importante: il faut une demande d'emploi crédible, des démarches faites pour combler les postes par les populations lozériennes, des métiers en tension pour ne citer que cela...

Rien de tout cela dans les cas présentés. Aucun éloignement contraint n'a été mis en œuvre. Nous n'avons eu de cesse de dire qu'une aide au retour pouvait être mise en œuvre.

Tous les cas sont regardés avec humanité mais je le dis fermement, les lois de la République s'appliquent aussi en Lozère.

Par ailleurs nous avons des efforts collectifs à faire pour l'accueil des réfugiés(ceux qui ont obtenu ce statut par l'OFPRA et qui ont fui les zones de conflits dans le monde ou parce qu'ils sont vraiment persécutés dans leur pays d'origine) parce que ces étrangers vont rester en France et qu'ils ont besoin de nous pour les aider à devenir autonomes dans notre société.

Nous aurons l'occasion d'en reparler.

### **Accompagner c'est aussi protéger**

**La sécurité** sous toutes ses formes est au cœur des responsabilités régaliennes. Je n'évoque ce domaine que maintenant car je voulais finir mon propos pour mettre à l'honneur l'action et l'engagement de tous les personnels qui y concourent, qu'ils soient gendarmes, policiers, pompiers professionnels ou volontaires et policiers municipaux.

**La sécurité civile** bien sûr, dans ce département soumis aux aléas naturels, nous avons eu quelques exemples ces jours derniers. Dans ces situations de crises, les fonctionnaires (de l'État, du département et des collectivités) sont mobilisés jour et nuit jusqu'au rétablissement des conditions normales.

**Pour la sécurité et l'ordre publics**, la réponse de l'État se doit d'être tout au long de l'année, à la mesure des enjeux, pour permettre à chacun de vivre en sécurité son quotidien, de profiter pleinement des activités et événements festifs ou culturels qui sont nombreux, pour permettre aux touristes de venir découvrir, en toute sécurité les attraits de la Lozère (y compris sur les routes).

Dans quelques jours nous ferons, en complément de la communication nationale qui sera organisée par le ministre de l'intérieur, le **bilan de la délinquance en Lozère**. Tout ce que je vous en dirai aujourd'hui c'est que l'action des forces de l'ordre a été efficace.

Mais il faut continuer à lutter contre tout ce qui fait naître un sentiment d'insécurité chez nos concitoyens : les vols dans les commerces, les agressions dans la rue, les cambriolages, les infractions routières, les incivilités...

Pour continuer à répondre au mieux à cette préoccupation d'améliorer encore la sécurité, le Gouvernement s'est engagé dans une réflexion sur **la sécurité du quotidien**. Cette concertation a été menée aussi en Lozère, en interne dans les services ,puis avec le procureur de la République nous avons réuni les forces de sécurité et les élus pour recueillir les avis des uns et des autres. Les attentes sont fortes, l'année 2018 verra sûrement quelques mesures nouvelles.

Je salue l'action de chacun. Il n'y a jamais d'intervention sans risques, Ces métiers sont des métier de sang froid et de courage pour nous protéger. Et nous pensons à tous ceux qui ont perdu la vie ou ont été blessés en service. Les actualités de ces derniers jours en sont de bien tristes exemples.

**Mesdames, Messieurs,**

Je n'ai pas été exhaustive, c'est impossible, mais **la feuille de route** pour 2018 est chargée et aucun des projets évoqués ne nous permet le moindre relâchement.

Je suis confiante dans la capacité de notre département à s'inscrire dans une dynamique favorable pour nos concitoyens. Je souhaite que l'année qui s'ouvre soit fructueuse pour les lozériennes et lozériens et utile pour notre département.

**Mesdames et Messieurs,**

Je vous présente à chacune et chacun d'entre vous ainsi qu'à vos familles mes vœux de santé, de bonheur et de réussite dans ce que vous entreprendrez en 2018.

Que cette année soit passionnante pour vous, riche pour la Lozère, et au-delà pour notre pays.

Je vous remercie.